

CHAPITRE 4

EN ÉCONOMIE : L'UNITÉ RETROUVÉE, LA THÉORIE REVISITÉE

Jean-Marc GASTELLU

Économiste à l'ORSTOM

Laboratoire d'études agraires, Montpellier

et

Jean-Luc DUBOIS

Économiste à l'ORSTOM

DIAL, Paris

*"On éprouve d'abord beaucoup de peine à se
figurer que tant de temps ait passé et ensuite
qu'il n'en ait pas passé davantage"*

(Marcel Proust : "Le temps retrouvé")

Introduction

Dans l'histoire de la pensée économique, l'individu et le groupe ont été, tour à tour, au centre de l'analyse. Si les physiocrates ont décrit la circulation des biens entre catégories d'agents, les économistes classiques ont focalisé leur intérêt sur l'individu, "*l'homo œconomicus*"¹. Toutefois, le fondateur de ce courant, Adam Smith, conjugua une approche à partir de l'individu à des préoccupations pour l'intérêt collectif, exposées dans *La théorie des sentiments moraux* : l'être humain ne peut être mû par le seul égoïsme puisqu'il agit sous le regard des autres, en

¹ La "fable des abeilles" de Jean Mandeville, en 1705, a joué un rôle dans ce tournant.

"sympathie" avec eux. Karl Marx, quant à lui, attirera l'attention sur cette agrégation de groupes que sont les classes sociales. La pensée économique est donc traversée par une opposition entre holisme et individualisme, dont des tentatives contemporaines s'efforcent de faire la synthèse.

Les discussions sur le ménage et la famille en Afrique s'inscrivent dans cette dialectique. Mais la particularité des sociétés africaines oblige à un compromis entre les deux termes de l'alternative. Cette contribution est le fruit du rapprochement de démarches divergentes, quoique toutes deux orientées vers l'enquête économique de terrain. D'un côté, une réflexion a été menée sur l'articulation de plusieurs échelles d'observation à partir d'un dispositif d'observatoires implantés dans diverses régions du Cameroun à la fois en milieu rural et en milieu urbain. De l'autre, l'anthropologie économique a servi de méthode pour une investigation sur les formes de l'économie paysanne en Afrique de l'Ouest. Ces deux démarches sont complémentaires puisqu'elles combinent à la fois des approches quantitatives et qualitatives (Couty et Winter, 1983). Les enquêtes quantitatives nationales et régionales ont besoin d'être éclairées par la description de processus à l'échelon micro-social. De leur côté, des études de cas, pour être utiles, doivent tendre à une généralisation par emboîtement dans des statistiques macro-économiques.

Notre apport présente des limites. D'abord, sans ignorer des questions similaires traitées dans d'autres parties du continent, nous parlons seulement de pays d'Afrique francophone². Par ailleurs, les dynamiques de nos travaux respectifs ne sont pas les mêmes. Dans une étude d'anthropologie économique, les définitions de départ peuvent être modifiées en fin d'enquête pour mieux intégrer les faits observés, alors qu'à l'inverse, les économistes statisticiens ont besoin d'une unité homogène et immuable. Les réponses de l'anthropologie économique et de la statistique à une interrogation sur la famille et le ménage ne peuvent être identiques mais leur confrontation fait émerger des thèmes qui sont communs et s'enchevêtrent.

La richesse institutionnelle des sociétés africaines a contraint à repenser les méthodes d'enquête. Les outils d'observation et ont dû s'ajuster à cette spécificité. Ils ont été adaptés selon les objectifs de la recherche, les moyens de travail et les particularités du terrain. Cette réflexion a influencé en retour les théories économiques. Entre un courant néo-classique qui se penche sur l'économie de la famille, et des écoles hétérodoxes qui s'intéressent au ménage et au groupe domestique comme noyaux d'organisation et de coordination des activités économiques, les oppositions sont moins vives. Après une période de tâtonnements et de débats³, un consensus s'est établi entre économistes et statisticiens autour de

² Par exemple, les problèmes que soulève toute enquête quantitative en zone anglophone ont été minutieusement recensés par Poly Hill (1986).

³ Ces débats ont été transcrits dans les notes du réseau AMIRA (Amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain), fondé par Gérard Winter en 1975. Il facilitait la rencontre entre des statisticiens du service de l'INSEE-Coopération, à Paris, et des chercheurs ayant une expérience de terrain à l'étranger. Il y a été mis fin en 1990.

quelques définitions fondamentales, communes à de nombreux terrains et à plusieurs échelons d'investigation. L'unité des instruments d'observation et d'interprétation a été en partie retrouvée, et les théories revisitées.

1. L'unité retrouvée

L'observation des comportements économiques fait appel à deux démarches qui diffèrent par l'échelle des faits observés et par les moyens mis en œuvre. L'*approche par le haut* caractérise les enquêtes menées à une vaste échelle, sur l'ensemble d'un territoire ou d'une région. Leur finalité est la représentativité statistique, de façon à permettre des comparaisons. Une unité homogène et stable est nécessaire ; elle ne doit pas être remise en cause en cours d'enquête. Les moyens de travail et le financement sont importants. À l'inverse, le but de l'*approche par le bas* est de comprendre les processus économiques dans des sociétés locales, ce qui fait appel à des enquêtes approfondies, à une connaissance intime de la vie quotidienne des habitants des villes et des villages. La définition des unités retenues s'adapte alors à la dynamique de l'enquête. Les moyens de travail sont en général limités et les échantillons réduits.

a) L'approche par le haut

L'observation statistique permet de recueillir des informations sur la situation des ménages, notamment leurs caractéristiques démographiques et sociales, leurs niveau et conditions de vie, leurs comportements. En repérant les relations causales, on peut construire des modèles explicatifs des changements de comportement (fonctions de comportement et de choix).

Pour recueillir l'information souhaitée, on doit concevoir des instruments d'enquête qui tiennent compte des spécificités des économies africaines. La mesure des effets des politiques d'ajustement, de la dévaluation du franc CFA, du suivi de la sécurité alimentaire, de la lutte contre la pauvreté, des activités des femmes et du travail des enfants a conduit à repenser les instruments d'investigation disponibles, en fonction des besoins d'information requis et de la réalité locale. Un important corpus de connaissances méthodologiques sur les techniques d'observation des ménages et d'analyse des comportements est issu de cette démarche.

Ce que l'on veut connaître

Les besoins d'information sur les ménages, les modes d'investigation possibles, les objectifs d'une enquête et les méthodes d'observation sont inter-dépendants (Dubois, 1992 ; Dubois et Blaizeau, 1990, tome I). Mais il demeure indispensable de revoir cette séquence quand apparaissent de nouveaux objectifs. Or la variété des domaines étudiés et des demandes formulées par les décideurs économiques tend à les multiplier : auto-suffisance et sécurité alimentaires, niveau et conditions de vie, analyse de la pauvreté, changements dans les comportements sociaux et innovation, effet des projets de développement, conséquences des politiques économiques sont autant de domaines qui appellent de nouvelles enquêtes statistiques.

Pour effectuer des enquêtes de marketing ou d'opinion publique, on peut s'adresser à des individus isolés, qui sont repérés en dehors du ménage, dès lors qu'une base de sondage adéquate est disponible et permet de générer les quotas souhaités. Mais c'est à l'échelon du ménage que des variables économiques comme le revenu, les dépenses, la consommation, prennent toute leur signification. Si l'on veut tenir compte des interactions entre les membres d'une même famille, il faut recourir au ménage, seule entité qui articule les divers regroupements de personnes (pour la résidence, le budget, la consommation, la production) et qui permet de calculer avec exactitude les ratios par tête correspondants.

On sera même parfois obligé de faire appel au ménage pour étudier des situations individuelles fortement imbriquées dans les relations familiales. Il s'agit, par exemple, du travail d'enfants qui apportent un revenu complémentaire, de l'emploi des jeunes fortement lié à l'éducation, l'emploi et le revenu des parents, de l'activité des femmes indissociable de leurs tâches familiales et des déplacements de personnes dont les motivations sont plus familiales qu'individuelles.

Définir ce qu'est un ménage, en partant d'une observation minutieuse des habitudes socio-économiques locales, demeure la première et la plus importante étape de toute investigation. Les données qui seront ensuite recueillies pour répondre à la plupart des besoins d'information doivent comporter :

- les caractéristiques démographiques du ménage : sa taille et sa composition ;
- des informations sur le niveau de vie : les sources de revenu (production, emploi, commerce) et les dépenses du ménage (courantes et exceptionnelles) ;
- des informations sur les conditions de vie : satisfaction des besoins essentiels et accès aux services de base comme l'éducation, la santé, le logement, l'alimentation, le transport ;
- des informations sur les comportements : type et choix de comportement, changement de niveau (aspect quantitatif) ou d'état par substitution (aspect

qualitatif), apparition de nouvelles attitudes, innovations économiques et sociales.

Ces informations permettent de décrire la situation des ménages, de construire des modèles de comportement, descriptifs ou prévisionnels, et d'opérer des classifications ou des typologies utiles à la mise en œuvre d'interventions ciblées.

Toutes ces données se répartissent au sein d'une structure d'information, parallèle aux structures d'analyse et de décision, qui intègre les échelles macro-économique, méso-économique, micro-économique (Dubois, 1994).

Des instruments d'observation et de mesure

Il y a un lien étroit entre l'évolution de la pensée économique et l'élaboration des systèmes d'information sur les ménages susceptibles de fournir les données qui sont requises pour discuter les théories et formuler des recommandations opérationnelles de politique économique. Ainsi, aux enquêtes spécifiques des années 1960 qui procuraient des indicateurs essentiellement macro-économiques pour la planification du développement, ont succédé dans les années 1970 des systèmes d'enquêtes articulées, comme, par exemple, celles du PADEM⁴, pour étudier les divers aspects du niveau et des conditions de vie. À la fin des années 1980, des enquêtes intégrées ont été élaborées pour examiner le comportement des ménages, les conséquences sociales de l'ajustement structurel et le niveau de pauvreté (Dubois, 1996 a et b).

Plus récemment, la multiplication des besoins d'information, la nécessité de données spécifiques sur certains groupes sociaux, l'étude des changements de comportement et de l'innovation sociale ont favorisé l'émergence de nouveaux instruments et de nouvelles approches : greffes d'enquête et observatoires combinant les approches quantitative et qualitative.

Des instruments d'analyse

Lors de l'analyse statistique, les outils classiques à savoir les ratios, tableaux, graphiques, courbes, méthodes factorielles et de classification, peuvent apparaître comme neutres par rapport aux objectifs poursuivis. En revanche, la mise au point d'instruments sophistiqués, d'indicateurs spécifiques, de fonctions de comportements, de modèles, ainsi que le choix de variables considérées comme explicatives de certains comportements, ne sont pas parfaitement neutres. Ils visent à infirmer, ou à confirmer, les hypothèses et les principes de la théorie économique.

On peut citer quelques exemples. L'ajustement de fonctions de consommation du ménage se fait dans l'hypothèse d'un comportement de maximisation sous

⁴ Programme africain d'enquête auprès des ménages.

contrainte budgétaire et temporelle. L'introduction d'une contrainte de droits et d'obligations amène à calculer des "taux de pression communautaire". De même, les fonctions de production des ménages d'exploitants agricoles sont estimées sous contraintes techniques. Des fonctions d'offre de travail et des fonctions de salaire sont ajustées pour les différentes catégories de travailleurs. Des indicateurs tels que lignes ou seuils de pauvreté, indices d'incidence ou de profondeur de la pauvreté, peuvent être calculés pour différentes régions.

Au niveau macro-économique, les matrices de comptabilité sociale, les modèles d'équilibre général calculable et les méthodes de ciblage demandent des informations particulières sur la situation des ménages et font appel à une classification des ménages en groupes homogènes.

Plus on cherche à se rapprocher de la réalité socio-économique et à intégrer sa complexité dans les modèles théoriques, plus les outils de mesure et d'analyse deviennent sophistiqués. Par exemple, l'introduction de différents niveaux de décision au sein d'un ménage agricole demande d'articuler plusieurs fonctions d'utilité et différentes contraintes au sein d'un même programme. De même l'introduction, en parallèle aux fonctions de demande usuelles, de fonctions de choix de produits ou de services pose le problème des alternatives pertinentes. C'est le cas du choix d'un type de transport (bus rouge, bus bleu et taxi : McFadden, 1973), ou de l'articulation entre un type d'habitat et son mode d'occupation (locataire et propriétaire : Grootaert et Dubois, 1988). Dans chaque cas, une approche sociologique ou anthropologique permet de repérer les comportements, d'observer les causalités et d'effectuer un lien avec la démarche économique (Bonfiglioli, 1992).

Un travail de synthèse historique demeure encore nécessaire pour montrer comment les instruments d'observation des ménages et d'analyse de leurs comportements se sont efforcés à la fois de répondre aux besoins d'information des décideurs, influencés par les approches théoriques, et de retracer le mieux possible la réalité socio-économique de la vie quotidienne des ménages.

b) L'approche par le bas

Empirique et menée par des praticiens de l'enquête de terrain, *l'approche par le bas* a conduit quelques-uns d'entre eux, dans un premier temps, à substituer aux termes de ménage et de famille un schéma fondé sur la distinction de plusieurs unités économiques ou de catégories d'individus. Cette contestation s'est ensuite élargie grâce à des emprunts explicites à l'anthropologie. Les unités économiques et les catégories d'individus ont été incluses dans le groupe domestique et les réseaux de coopération. Les outils de l'analyse, une fois améliorés, ont été intégrés à des

théories économiques qui s'étaient, de leur côté, renouvelées par une intégration croissante des processus qui se déroulent en dehors des mécanismes du marché.

Les unités économiques et les catégories d'individus

Le vocable de ménage demeure mal adapté aux situations rencontrées en Afrique. On a donc proposé de lui substituer plusieurs unités économiques, ou bien de le décomposer en catégories internes.

Dans la comptabilité nationale française, l'entreprise et le ménage forment deux catégories distinctes. L'entreprise est le cadre d'organisation de la production alors que le ménage regroupe des consommateurs. Ils sont situés aux deux extrémités du circuit économique. Cette distinction, très utile pour étudier des flux nationaux, soulève des difficultés dès qu'on se penche sur le monde rural. Les phénomènes de production et de consommation s'y trouvent moins dissociés que dans l'univers industriel. La notion d'entreprise agricole, conçue comme une combinaison de facteurs de production, a permis d'adapter le concept d'entreprise aux spécificités de l'agriculture (Chombart de Lauwe et Poitevin, 1957). Mais, par sa définition même, elle sert davantage au cas de l'agriculture d'entreprise, où l'on maximise ou optimise les facteurs de production, qu'à celui de l'économie paysanne. Par ailleurs, le concept d'exploitation agricole est trop globalisant pour des situations africaines, car il masque l'existence de noyaux internes. Quant au ménage, même spécifié en ménage agricole, on ne peut l'appliquer en l'état tant il est évident que les tâches de production et de consommation ne sont pas disjointes dans les économies paysannes d'Afrique de l'Ouest. Des jalons avaient été posés pour éviter une approche trop ethnocentrique (Boutillier, 1968 ; Théodore, 1968).

L'exemple des Serer du M'Bayar, au Sénégal, a été l'occasion de proposer un schéma fondé sur les unités économiques. Loin d'être universelle, cette organisation constitue un cas d'école. Elle se définit comme la combinaison de trois unités économiques : les groupes de production, de consommation et d'accumulation. Mais le repérage de ces unités oblige à passer par une unité supplémentaire, dont la solidarité économique est beaucoup plus ténue. Cette unité d'observation (UO) est l'habitation, la résidence, ce qu'on dénomme une concession, un "carré" au Sénégal.

Dans le M'Bayar, une habitation se distingue des autres par une enceinte, construite en tiges de mil. Deux cas se présentent : tantôt l'habitation et l'unité de production se confondent, ce qui constitue la majorité des situations, tantôt une habitation se décompose en noyaux internes, c'est-à-dire en plusieurs unités de production.

L'unité de production (UP) est formée par le groupe de personnes qui contribuent à la création et à la fourniture du produit. Trois critères permettent de la cerner :

- c'est un groupe de personnes qui dépendent d'un même responsable, lequel effectue les choix principaux pour l'organisation des activités quotidiennes, même si chaque individu jouit d'une certaine autonomie dans l'accomplissement de ses tâches ;
- c'est un groupe de personnes qui constitue une équipe de travail permanente, même si cette dernière est affectée de nombreuses variations. Il se distingue de celui, occasionnel, qui se forme lors d'une entraide et qui se remarque par une ambiance de fête ;
- c'est un groupe de personnes qui disposent en propre de leurs outils de travail, dont certains en commun.

L'unité de consommation (UC) est le groupe de personnes dont l'auto-consommation alimentaire est satisfaite par prélèvement dans un même stock de produits. Le terme serere de "cuisine" (*ngak*) dénomme tout aussi bien le groupe de consommation. L'unité d'accumulation (UA) réunit des personnes qui mettent en commun leurs biens pour constituer un héritage. Sa composition diffère des deux unités précédentes (Gastellu, 1980).

L'organisation économique du M'Bayar se résume en quelques formules :

$$\begin{aligned} \text{UO} &\neq \text{UP} \\ \text{UP} &\approx \text{UC} \neq \text{UA} \end{aligned}$$

Toutes les sociétés rurales d'Afrique n'ont pas la complexité institutionnelle des Serer du M'Bayar. Dans la majorité des économies paysannes, on retrouve une homothétie entre unités de production et de consommation (Tchayanov, 1990 ; Terray, 1969), et entre ces deux unités et l'unité d'accumulation, ce qui se traduit par la formule suivante :

$$\text{UP} \approx \text{UC} \approx \text{UA}$$

Les mêmes caractères se retrouvent dans les secteurs informels, ce qui était signalé dès 1924 par Tchayanov (1970).

Mais l'intérêt porté au ménage ou aux unités économiques détourne de l'attention pour les individus qui les composent (Guyer et Peters, 1987). Une illustration en est fournie avec l'exemple des Béti du Cameroun. Le mariage polygynique y a permis l'émergence de chefs puissants, à la tête de vastes entreprises agricoles, entre 1918 et 1929. La colonisation française a joué un rôle dans cette ascension, ne serait-ce que grâce à un régime de non intervention dans le monde rural (Guyer, 1984). Le ménage agricole peut alors être décomposé en catégories d'individus telles que chefs de famille, épouses, frères, fils, neveux... Chacune de ces catégories a des objectifs qui lui sont propres et forme autant de pôles de décision (Ancey, 1975). La construction de matrices par catégories d'individus montre, pour la société mossi du Burkina Faso, comment les réserves

monétaires des cadets, obtenues lors de migrations de travail, sont neutralisées par les aînés et réorientées vers des usages non productifs (Ancey, 1983).

Dans l'*approche par le bas*, c'est-à-dire l'enquête de compréhension, les définitions des unités économiques retenues au début de la recherche ne sont pas immuables. Elles sont remises en question tout au long du processus d'investigation. Les unités économiques sont éventuellement reconstruites au cours de ce processus comme le montrent des études de cas aux Comores, au Congo et à Tahiti (Robineau, 1983).

Des groupes domestiques en réseaux

Le deuxième temps de la contestation porte sur le terme ambigu de famille. Par famille, on entend dans le langage courant autant un groupe d'individus qui résident ensemble que toutes les personnes liées par le sang. Cette contestation emprunte à l'anthropologie, qui s'est réorientée de l'étude des chefferies et de la parenté vers celle du groupe domestique et des communautés (Guyer, 1981). Certains économistes ont intégré ces concepts, notamment celui de groupe domestique (GD), arrivé fort à propos pour se substituer aux termes de ménage et de famille. Par groupe domestique, on entend un ensemble de personnes qui vivent dans un même espace, matérialisé en Europe par un toit commun (Netting, Wilk et Arnould, 1984 ; Gastellu, 1987). Ce groupe se distingue de la parenté, c'est-à-dire de toutes les personnes liées par la consanguinité. Il se caractérise par une mise en commun des ressources et une stratégie collective qui surpasse les objectifs individuels (Laslett, 1984). Il ne se réduit pas à des dimensions économiques. Outre un rôle de reproduction biologique et sociale, il se fonde sur des "flux d'amour" entre les membres qui le composent (Yanagisako, 1984).

Comment s'articulent le groupe domestique, les unités économiques et les catégories d'individus ? Même si la composition en individus permet parfois de conclure à une correspondance totale, les champs diffèrent : social pour le groupe domestique, économique pour les autres unités. Par ailleurs, la notion de toit commun n'est pas transposable à toutes les situations africaines. Dans les pays de savane, le toit, c'est-à-dire la case, n'abrite qu'un individu, par exemple un homme marié, ou une femme avec ses enfants ; il ne recouvre qu'une fraction du groupe domestique. De plus, la localisation de ce groupe, qui est le fondement de sa définition, pose problème. Ses membres, en Afrique, se déplacent fréquemment, pour des mobiles divers. Le groupe localisé doit alors être restitué dans un ensemble plus vaste, constitué de plusieurs pôles et reconstruit à l'issue d'une enquête. Cet ensemble est parcouru de transferts (Pillet-Schwartz, 1982 ; Mahieu, 1990), il repose à la fois sur les régions de départ et d'arrivée des migrants (Lesourd, 1988). Enfin, la coupure entre ville et campagne s'estompe devant la dynamique des paysanneries face à une demande croissante de "vivrier marchand" en milieu urbain (Chaléard, 1994). Le groupe domestique prend place dans un monde rural dont la perception se métamorphose. Il ne se comprend que resitué dans de multiples

réseaux. Une solution consiste à considérer le groupe domestique comme une unité reconstruite (Hertrich) et à l'assimiler aux unités de production et de consommation :

$$GD \approx UP \approx UC$$

Les groupes domestiques sont insérés, en Afrique, dans des réseaux assis sur de multiples affinités, comme le montre l'échange de tabatières entre amis chez les Ndut du Sénégal (Dupire, 1983). Ces réseaux sont les canaux par lesquels passe une coopération entre les individus, mais aussi entre les groupes domestiques. Ils assurent un rôle de régulation car ils garantissent une stabilité et une cohésion nécessaires à la poursuite de l'activité agricole, avec une entraide qui supplée aux défaillances de la force de travail ou des prêts qui compensent les insuffisances en terre ou en équipement. Ils se fondent sur des droits et obligations réciproques (Mahieu, 1990). Dans les secteurs informels, ils permettent d'obtenir un financement en dehors des circuits bancaires (Baumann, 1988 ; Rey, 1992).

Quel est le critère de partage des décisions entre le groupe domestique et ces réseaux ? L'organisation quotidienne de la production relève des décisions du responsable du groupe domestique et de ses membres alors que tout ce qui touche aux ressources collectives est lié aux délibérations de l'assemblée des utilisateurs. Ainsi, *"le nucléaire n'est pas indépendant"* (Segalen, 1984).

Pour les économistes, cette discussion s'insère dans un débat ancien entre holisme et individualisme, avec des compromis récents entre les deux tendances. L'approche interactionniste, qui amène à prendre en compte à la fois les acteurs et les groupes dans lesquels ils s'inscrivent, permet de dépasser cette dichotomie (Chauveau, 1994).

Le groupe domestique s'est peu à peu substitué, dans l'usage de quelques économistes, aux notions de ménage et de famille, car ce concept paraît plus rigoureux et mieux adapté aux sociétés d'Afrique. On peut le décomposer en unités économiques, en catégories d'individus, en individus. Il n'est pas fermé, il s'insère dans des ensembles plus vastes auxquels le lient des relations dialectiques. Et les périodes de crise, d'ajustement ou de dévaluation le font apparaître comme un recours face au désengagement de l'État, face à une désorganisation grandissante. Tous ces enrichissements sont repris dans les divers courants de la théorie économique.

2. La théorie revisitée

L'histoire de l'économie se partage en plusieurs courants : les écoles libérale, néo-classique, keynésienne, marxiste, structuraliste, institutionnaliste et

régulationniste. La spécificité des sociétés africaines a obligé à adapter les outils d'observation, ce qui conduit à un rapprochement des positions théoriques autour d'un même objet, lui-même reformulé en des termes différents : la famille et le ménage.

a) Les fondements de la pensée néo-classique

La pensée néo-classique est issue du courant classique libéral (Smith, Ricardo, Mill) qui insiste sur les initiatives individuelles, sur l'importance des échanges et sur un rôle de l'État limité à la correction des déséquilibres sociaux pour augmenter la richesse d'un pays.

Trois mouvements fondent la pensée néo-classique : l'école de Lausanne avec Auguste Walras et Vilfredo Pareto qui met l'accent sur l'équilibre général, l'école anglaise de Cambridge avec William Jevons, Alfred Marshall et Arthur Pigou qui examine les équilibres partiels, et l'école de Vienne de l'individualisme méthodologique qui, avec Carl Menger, Friedrich Wieser, Friedrich Hayek, explique les faits sociaux à partir des comportements individuels. Toutes ces écoles justifient à leur manière le marché comme le meilleur instrument de gestion économique. L'école de Cambridge est la seule qui s'intéresse aux problèmes de bien-être (Pigou) et aux conséquences sociales des imperfections du marché. Elle admet de ce fait l'intervention de l'État pour en corriger les aspects négatifs. Elle s'inscrit ainsi dans la tradition classique.

Les individus et ménages ne sont considérés que dans leurs actes économiques : production, consommation, épargne. Le marché (pour les biens, l'emploi et la monnaie) est l'unique processus capable de donner une valeur aux échanges (par le système de prix) et d'équilibrer de façon stable l'offre et la demande en quantités. Pour décrire ce processus, de nombreux concepts sont nécessaires : l'utilité (ou satisfaction) et la rareté sont les sources de la valeur d'un bien, la maximisation sous contrainte d'une fonction objectif est à l'origine du processus, la substitution entre facteurs de production ou entre biens de consommation détermine des courbes d'indifférence ou d'iso-coût, les élasticités d'offre et de demande mesurent les variations d'offre ou de demande en fonction des modifications du revenu ou des prix, les coûts d'opportunité évaluent les options alternatives.

Sur le marché des biens, les individus consommateurs maximisent leur utilité sous contrainte budgétaire, et à l'optimum, sous certaines conditions, le prix d'un bien égale son utilité marginale, ce qui permet de déduire les équations de demande. Les individus producteurs maximisent leur profit (résultant de la valeur des ventes dont on retranche les consommations intermédiaires) sous contrainte technique exprimée par des coefficients de production. À l'optimum, et sous certaines conditions, le prix d'un bien égale sa productivité marginale ; on en déduit des

équations de coût. Avec un raisonnement identique, on détermine les taux de salaire et d'intérêt sur les marchés des facteurs de production, travail et capital. L'ensemble de ces équations constituent le modèle de Arrow-Debreu. Il permet de déterminer un système de prix d'équilibre si certaines hypothèses sont vérifiées comme la décentralisation et l'indépendance des décisions des agents, la concurrence pure et parfaite (atomicité des individus, homogénéité des produits, libre entrée sur le marché, transparence des informations), la divisibilité des produits, la convexité des fonctions d'utilité et des espaces de production. Ce modèle ne prétend pas représenter l'économie réelle. Il montre cependant qu'existe un système de valeurs qui optimise les échanges, compte tenu d'un certain nombre d'hypothèses (Debreu, 1984).

Ces hypothèses ne sont pas vérifiées dans les faits : on constate des ententes entre acteurs, une information imparfaite, des rendements croissants, des rentes multiples, une fragmentation des marchés. De plus, lorsqu'on veut intégrer des contraintes autres que budgétaire, temporelle ou technique, comme c'est le cas lors de la prise en compte des aspects inter-générationnels, des obligations communautaires, des croyances, les problèmes méthodologiques s'accroissent. Enfin, le passage du comportement rationnel d'un individu à celui d'un ménage, entité fréquemment observée et analysée, pose problème. Déjà approché par Paul Antony Samuelson avec l'introduction d'un indice de bien-être du ménage, puis par Gary Becker avec son " théorème de l'enfant gâté ", ce passage amène à choisir des approches différentes selon les situations : agrégation des préférences individuelles et des points de rupture, décision dictatoriale ou comportement coopératif, attitude altruiste ou égoïste impliquant une articulation différente des fonctions d'utilité individuelle au sein de la fonction d'utilité collective (Bourguignon et Chiappori, 1994). En Afrique, la forte différenciation des individus et des ménages fondée sur les rôles respectifs dévolus aux hommes et aux femmes, aux aînés et aux cadets sociaux, aux diverses générations, accentue la complexité des situations.

b) Les adaptations du cadre néo-classique

Le cadre néo-classique est cependant suffisamment adaptable pour tenir compte des nombreuses critiques formulées à l'encontre du marché ou même de la rationalité économique des individus. Ses récents développements ont répondu aux critiques keynésiennes et structuralistes et, dans une moindre mesure, marxistes, sur l'imperfection des marchés (fragmentation, information imparfaite, externalités, anticipations), la nécessité d'une intervention de l'État (politique monétaire et budgétaire, lutte contre la pauvreté et l'exclusion, vision de développement à long terme), le rôle des différentes classes sociales (pauvres et non pauvres, groupes de pression). Un courant de synthèse (Hicks, Samuelson, Patinkin, Clower) est apparu. Il est considéré comme néo-classique par certains, en raison de ses références à la rationalité économique, à la défense du marché et à la recherche de l'équilibre

général. Il est, pour d'autres, d'inspiration néo-keynésienne parce qu'il fait appel au rôle actif de la monnaie, justifie l'intervention de l'État, explique le chômage involontaire par une insuffisance de la demande et tient compte du déséquilibre entre l'épargne, fonction du revenu, et l'investissement, fonction du taux d'intérêt.

Dans les années 1960, Becker, Mincer et Schultz ont développé l'idée que l'on peut réaliser un investissement en capital humain quand on effectue des dépenses destinées à améliorer la productivité future du travail. Les dépenses d'éducation (en formation initiale ou par accumulation d'expériences) et de santé (qui incluent la nutrition et l'accès à l'eau potable) entrent dans cette catégorie. Elles permettent d'établir un lien entre les rémunérations obtenues au cours du cycle de vie et les investissements qui ont été initialement consentis. Cette logique de maximisation sous contrainte d'une satisfaction est étendue aux domaines démographiques (mariage et divorce, fécondité, planification familiale, relations au sein d'un ménage, stratégie des femmes mariées) et sociaux (criminalité, justice). Elle soulève cependant le problème fondamental du réductionnisme économique qui ne considère que des comportements utilitaristes.

Les travaux de Amartya Sen (1987), la reconnaissance des droits et obligations communautaires (Mahieu, 1989), la prise en compte de l'altruisme africain et de l'importance de l'information acquise avec l'âge (Koulibaly, 1995), de l'existence d'un capital social lié au lieu d'habitation et de travail, l'introduction de fonctions de choix qualitatifs dans l'étude de l'accès à la santé, à l'éducation (Banque mondiale, 1990) et à l'habitat (Grootaert et Dubois, 1988 ; Thuillier, 1994), permettent de corriger certains de ces excès.

Les stratégies de conflit entre groupes sociaux, sur lesquelles l'analyse marxiste a mis l'accent, sont reprises dans le cadre néo-classique à travers la théorie du marchandage, de la menace et des compromis (Schelling, 1960) où le bluff, les attitudes irrationnelles, les successions de dialogue et de rupture sont considérés comme l'essence même du jeu social. La théorie des jeux (Von Neumann et Morgenstern, 1944) systématisera cette approche.

c) Les approches actuelles

La remise en cause des hypothèses de l'école néo-classique, par intégration progressive de domaines de la vie sociale autres que ceux de l'économie, permet d'élaborer de nouvelles théories. Ainsi, le paradigme d'un marché à concurrence parfaite est de plus en plus remis en question. Tout d'abord, l'analyse économique retient désormais non seulement les agents, mais aussi les groupes et les organisations. Ces groupes et ces organisations attirent l'attention sur des processus de coordination qui se déroulent en dehors du marché. Finalement, la rationalité que

l'on découvre dans de telles situations, qui n'est pas fondée sur la seule maximisation, est spécifiée.

On accorde maintenant une grande attention aux phénomènes de coordination non marchande. La connivence était toute naturelle avec les économistes du développement (Hugon, 1993 ; Hugon, Pourcet et Quiers-Valette, 1995), pour qui les phénomènes non marchands sont partout présents dans les tiers mondes. C'était aussi un retour aux sources de l'institutionnalisme, puisque le concept de consommation ostentatoire avait été élaboré pour la société américaine de la fin du XIX^e siècle et non pour des économies primitives (Veblen, 1970). Ainsi se sont développées des écoles hétérodoxes qui ont élaboré diverses solutions pour tenir compte des particularités des économies africaines.

La nouvelle micro-économie institutionnelle (Simon, 1991) soutient que l'efficacité des mécanismes concurrentiels, loin d'être la règle, constitue l'exception et que le marché walrasien, institution parmi d'autres, est une fiction qui devrait être remplacée par le concept de contrat : contrats d'achat, de vente et de travail impliquant des coûts de transaction. La théorie des jeux (Myerson, 1991), qui étudie comment se comportent des individus rationnels en situation conflictuelle, devient alors un outil privilégié de l'analyse économique.

Certaines hypothèses de la concurrence pure et parfaite sont ainsi abandonnées, comme l'atomicité et l'autonomie des acteurs, la transparence de l'information. On peut alors étudier le comportement des ménages en situation de non-coordination des décisions individuelles ou d'asymétrie de l'information. L'application de ces approches à l'analyse du marché du travail en terme de salaires d'efficience⁵ ou de négociations collectives et d'évaluation de l'efficacité des politiques d'emploi montre l'inefficacité des transactions marchandes : elles ne conduisent plus à un optimum général, mais à un gaspillage des ressources (Cahuc, 1993).

L'hypothèse d'une rationalité fondée sur un calcul de maximisation est rejetée. L'imperfection des marchés entraîne une mauvaise information des agents économiques qui n'ont plus qu'une rationalité limitée. Cette imperfection induit des coûts supplémentaires, destinés à la maîtriser. Les agents s'efforceront donc de minimiser les *coûts de transaction*. On peut alors remarquer que l'imperfection des marchés ne produit pas que des coûts, mais aussi des avantages pour la collectivité, si ce n'est pour les producteurs. On rejoint ainsi des recherches en anthropologie économique qui avaient montré que certains facteurs de production, et leur reproduction, sont considérés comme gratuits, alors qu'ils ne sont pas dénués de valeur : c'est le cas de la terre et du travail en économie paysanne. Ils sont à la charge du groupe domestique (Meillassoux, 1975).

⁵ Les entreprises fixent de hauts salaires pour inciter les travailleurs à produire à un niveau d'effort élevé, ces hauts salaires entraînant du chômage.

Les années récentes ont été marquées par un regain d'intérêt pour les travaux de Joseph Schumpeter. L'analyse évolutionniste met l'accent sur le rôle central de l'innovation dans les stratégies de compétitivité et dans les possibilités de relance de la croissance interne. On analyse alors l'ensemble des processus d'innovation (technologiques, économiques, sociaux) qui rendent les produits et services de la société plus performants sur les marchés internes ou externes. On s'intéresse à la capacité des acteurs, individus, ménages et groupes sociaux, à générer des initiatives, à les faire accepter socialement et à les diffuser afin qu'elles produisent des effets au niveau macro-économique (Le Bas, 1995). En Afrique, cette tendance débouche sur une analyse des stratégies d'acteurs. Dans le Sahel, ces stratégies, classées en trois types (offensives, défensives et intermédiaires), conduisent à conclure à l'existence d'un esprit d'entreprise chez les agriculteurs de cette région (Bosc *et al.*, 1992). Au Cameroun, la même grille a permis de transcrire le comportement des producteurs de café et de cacao après la baisse des prix (Losch *et al.*, 1991). En Côte-d'Ivoire, cet appareil d'analyse a été affiné, avec une distinction, autant pour les planteurs que pour les manœuvres, entre objectifs, objectifs intermédiaires et sous-objectifs (Fina, 1994).

La théorie de l'information (approche mic-mac de Simon, 1991) et la théorie des organisations fournissent de nouveaux apports. Le groupe domestique est alors considéré comme une organisation, c'est-à-dire un ensemble hiérarchisé d'individus qui sont coordonnés par des règles et qui partagent un ou plusieurs objectifs. Ce groupe est envisagé à la fois comme un nœud de contrats et un nœud de conventions. Nœud de contrats, il se prête à l'étude tant des contrats internes (mariage, contrats de travail, etc.) que des contrats externes (contrats fonciers). Nœud de conventions, il suppose que l'on y confronte les règles en vigueur avec son environnement pour expliquer son adaptation et décrire son comportement. La notion d'*équilibre des règles* est la résultante macro-économique du comportement des acteurs en organisation. On prend alors en compte les démarches adaptatives des agents micro-économiques face aux changements de l'environnement macro-économique, ce qui permet de modéliser les transformations en tenant compte des ajustements progressifs entre aspirations et contraintes (Réquier-Desjardins, 1994).

À cet égard, la socio-économie, avec ses nombreuses applications à l'étude du chômage, des économies en transition et de l'environnement, peut apporter des éléments complémentaires, car elle s'oppose à une vision néo-classique purement utilitariste. Dans ce courant de pensée, le marché est analysé en tant que construction sociale et le ménage n'est pas dissocié de son environnement institutionnel et relationnel. Ce souci de faire converger sociologie et science économique vers un paradigme nouveau permet de mieux expliquer la complexité du comportement humain et de le considérer dans son intégralité (Bürgenmeier, 1994). En Afrique, cette démarche correspond à la prise en compte des liens de solidarité au sein des familles, entre la ville et la campagne. Dans les périodes de crise, les réseaux se déforment et perdent leur fonction de régulation. Aux droits ne

correspondent plus d'obligations. Les transferts communautaires ne font qu'accentuer la crise car les zones rurales renforcent leur pression sur les villes (Mahieu, 1990).

L'école de la régulation est une synthèse de plusieurs courants classés comme hétérodoxes : marxisme, keynésianisme, institutionnalisme. Son projet est de découvrir la configuration d'institutions qui explique la stabilité et la régularité des activités économiques pour une période caractérisée par un rapport salarial donné, qui est au cœur de la théorie (Garnier, 1985). Cette école de pensée s'intéresse essentiellement aux sociétés industrielles du XX^e siècle, celles où le salariat est une forme dominante. La réflexion sur le ménage et la famille en Afrique reste pour le moment limitée à quelques auteurs (Rey, 1992).

Enfin, l'économie des conventions est l'approche la plus généraliste possible de l'organisation économique. La rationalité des agents est considérée comme procédurale, car le jugement porte davantage sur les processus de décision que sur les choix eux-mêmes. Cette rationalité débouche sur une solution satisfaisante, qui n'est peut-être pas la solution optimale (Fina, 1994 ; Réquier-Desjardins, 1994).

Par définition, le salariat est antinomique de l'économie paysanne. Cependant, un responsable peut avoir recours à l'emploi de membres extérieurs à l'unité domestique qu'il rémunère, en cas d'urgence et pour des opérations culturelles déterminées (Tchayanov, 1970). Des discussions ont eu lieu pour savoir si cette rémunération devait ou non être assimilée à un salaire, en économie de plantation au Ghana et en Côte-d'Ivoire (Chauveau et Richard, 1977 ; Affou Yapi, 1986). L'économie des conventions renouvelle ce débat avec le concept de contrat de travail. Le contrat de travail n'est pas une donnée strictement économique. Il est conçu comme le produit d'une négociation dans laquelle interviennent les stratégies des acteurs et des variables de contexte comme les risques agro-climatiques, les risques économiques et les comportements opportunistes. Ce concept est adapté à un champ d'étude qui ne se caractérise ni par la présence d'un marché concurrentiel, ni par l'autonomie de la sphère économique. Il permet de dépasser les dichotomies entre productions pour l'autoconsommation et pour la vente, entre monde domestique et monde extérieur, entre phénomènes marchands et non marchands. Le marchand et le non marchand sont présents aussi bien au sein du monde domestique que dans d'autres mondes. Cette analyse amène plusieurs conclusions. L'interprétation ne se réduit pas à une segmentation du marché du travail. Un système de rémunération caractérise chaque région de Côte-d'Ivoire, ce qui s'explique par l'histoire de l'économie de plantation. Enfin, des contrats de travail lient autant les membres de la cellule domestique que ceux-ci à des étrangers (Fina, 1994). Les théories du métayage, telles qu'elles sont développées par la nouvelle économie institutionnelle (Colin, 1995), auraient pu être appliquées à l'économie de plantation. Mais la question reste posée de savoir si l'on peut parler de métayage quand plusieurs droits se superposent sur une même parcelle et que ces droits font intervenir d'autres responsables que le planteur et le manœuvre. Toutefois, cette

économie de plantation serait ancrée avant tout dans une agriculture familiale (Affou Yapi, 1995), ce qui n'enlève rien à l'importance d'une analyse des relations de travail entre membres des cellules domestique et étrangère en zone forestière.

L'affinement des catégories économiques a permis une approche de la régulation et de la crise en Afrique de l'Ouest telle que les études à l'échelon micro-économique conduisent à reformuler l'appareil conceptuel de la macro-analyse de l'agriculture africaine (Berry, 1984). Dans cette dernière étape, réflexion théorique et recherche de terrain en économie se rejoignent grâce à la prise en considération des institutions, des organisations, d'une coordination qui se produit en dehors de la sphère marchande. Ce rapprochement a été facilité par le fait que chacune de ces approches a évolué de façon parallèle. Et la recherche de terrain ne se contente plus d'une contestation des concepts courants. Elle est de plus en plus entreprise avec un outillage qui se réfère à de nouvelles théories, avec une volonté de participer aux débats contemporains.

Conclusion

Qu'en est-il actuellement de la recherche économique sur le ménage et la famille ? Elle se poursuit dans de nombreuses directions comme l'allocation du temps (travail et loisir, travail familial ou salarial des femmes, coût de la recherche d'information), le bien-être (revenu et épargne, alimentation, habitat, transport), la formation du capital humain (éducation, santé, nutrition), les choix démographiques (cycle de vie, mariage, fécondité), les choix collectifs (justice, sécurité sociale, relations de genre). Dans le contexte africain, des travaux empiriques supplémentaires seraient nécessaires pour confirmer la pertinence de ces recherches.

Dans le même temps, le contexte mondial de globalisation, en accentuant la tendance identitaire des différents groupes sociaux, appelle à mieux prendre en compte les aspects méso-économiques au sein d'une théorie appropriée afin d'apporter une meilleure compréhension des situations et de leurs évolutions : comportements de survie, innovations sociales, réactions aux mesures macro-économiques. Il en est de même pour les situations d'individualisation extrême qui apparaissent souvent liées aux phénomènes de pauvreté et d'exclusion (enfants de la rue, mendiants).

Pour l'instant, l'approche néoclassique est celle qui domine la pensée économique, en particulier pour les aspects micro-économiques du comportement des ménages. Par sa visée d'universalité, elle cherche à intégrer des phénomènes qu'on aurait pu croire hors de sa compétence : réactions à la pauvreté, importance des groupes sociaux, redistribution traditionnelle ou volontaire, blocages du marché du travail, recherche de modes de financement spécifiques.

Le nouveau paradigme du "développement humain" demande de prendre en compte d'autres dimensions que l'économique. Toutes les actions du ménage dans les domaines social, politique, culturel, éthique ou spirituel sont maintenant concernées. Leur intégration au sein d'une théorie unique du comportement impose d'élargir l'approche de la rationalité du ménage à d'autres dimensions. Le passage d'une rationalité économique à une rationalité sociale fait appel à des connaissances issues d'autres domaines scientifiques. Peu à peu, une convergence s'établit entre les recherches fouillées de la théorie néoclassique à propos de l'économie de la famille (Lifran, 1991) et les apports de la socio-économie, de l'anthropologie économique et des courants hétérodoxes.

Dans les études menées en Afrique francophone, la double réflexion sur les concepts de ménage et de groupe domestique a conduit à leur intégration croissante aux théories récentes, fondées sur l'hypothèse d'un marché imparfait et l'existence de formes de coordination non marchande. Ce n'est sans doute pas un hasard. En effet, le ménage et le groupe domestique sont les noyaux économiques au sein desquels s'articulent au mieux les sphères d'échange marchand et non marchand. L'intérêt croissant pour cet échelon d'organisation économique oblige à un rapprochement entre écoles, entre réflexion théorique et recherche de terrain.

Remerciements

Les auteurs remercient G. Winter pour les observations qu'il a faites sur une première version de ce texte.

Références bibliographiques

- AFFOU YAPI Simplicie, 1986. – "La réalité du salariat dans les plantations villageoises du sud-est ivoirien", *Politique Africaine*, Karthala, n° 24, p. 41-53.
- AFFOU YAPI Simplicie, 1995. – *Quel devenir pour les systèmes productifs à base de cacaoyers et de caféiers en Côte-d'Ivoire ?*. – Montpellier, Université de Montpellier I, 220 p., miméo (Thèse de doctorat).
- AMIRA, 1987. – *Les unités d'observation*. – Paris, AMIRA, n° 49, 284 p., 2^e éd., miméo.
- ANCEY Gérard, 1975. – *Niveaux de décision et fonctions objectif en milieu rural africain*. – Paris, AMIRA, 34 p., miméo.
- ANCEY Gérard, 1983. – *Monnaie et structures d'exploitation en pays mossi (Haute Volta)*. – Paris, ORSTOM, 240 p.
- BANQUE MONDIALE, 1990. – *Analysis Plans for Understanding the Social Dimensions Adjustment*. – Washington, World Bank, 8691-AFR, 223 p.
- BAUMANN Évelyne, 1988. – "L'investissement dans les activités informelles", *Cahier Monnaie et Financement*, n° 18, p. 39-60.

- BECKER Gary, 1981. – *A Treatise on the Family*, Harvard. – Cambridge, University Press.
- BERRY Sarra, 1984. – *Macropolicies and Microstudies : issues and implications*. – Boston, Boston University, 30 p., miméo.
- BONFIGLIOLI Angelo Maliki, 1992. – "L'agropastoralisme au Tchad comme stratégie de survie : essai sur la relation entre l'anthropologie et la statistique", *Document de Travail DSA*, n° 11, Banque Mondiale, 57 p.
- BOSC Pierre-Marie, DOLLE Vincent, GARIN Pierre et YUNG Jean-Michel, 1992. – *Le développement agricole au Sahel*. – Montpellier, CIRAD-SAR, tome 1 : 342 p., tome 3 : 296 p.
- BOURGUIGNON François et CHIAPPORI Pierre-André, 1994. – "The Collective Approach to Household Behavior", in : BLUNDELL Richard, PRESTON Ian and WALKER (eds), *The Measurement of Household Welfare*. – Cambridge, Cambridge University Press, 283 p.
- BOUTILLIER Jean-Louis, 1968. – "L'enquête d'ethnologie économique", in : Jean POIRIER (éd.) : *L'ethnologie*, p. 214-256. – Paris, La Pléiade.
- BOUTILLIER Jean-Louis, CANTRELLE Pierre, CAUSSE Jean, LAURENT C. et N'DOYE Thianar, 1962. – *La moyenne vallée du Sénégal : étude socio-économique*. – Paris, PUF, 368 p.
- BRIANT Keith, 1990. – *The Economic Organization of the Household*. – Cambridge, Cambridge University Press, 286 p.
- BRINDON Lynne, 1979. – "Women at work. Some changes in family structure in Amedzofe-Avatime, Ghana", *Africa*, vol. 2, n° 49, p. 97-111.
- BROSSIER Jacques, 1987. – "Système et système de production. Note sur ces concepts", *Cahiers des Sciences Humaines*, ORSTOM, vol. 23, n° 3-4, p. 377-390.
- BÜRGENMEIER Beat, 1994. – *La socio-économie*. – Paris, Economica, Économie Poche, 110 p.
- CAHUC Pierre, 1993. – *La nouvelle microéconomie*. – Paris, La Découverte, collection Repères, 40 p.
- CHALÉARD Jean-Louis, 1994. – *Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte-d'Ivoire*. – Paris, Université de Paris X Nanterre, 1041 p., 3 tomes (Thèse de doctorat).
- CHAUMONT Évelyne, 1985. – *La contribution de la femme à l'économie de l'exploitation agricole en milieu sénoufo. Aspects socio-économiques. Étude de cas : N'Golasso I*. – Dijon, ENITA, 114 p., miméo (Mémoire).
- CHAUVEAU Jean-Pierre, 1994. – *Les stratégies des producteurs. Histoire, usage et utilité d'un concept pluridisciplinaire dans les études francophones de développement*. – Montpellier, ORSTOM, 19 p., miméo.
- CHAUVEAU Jean-Pierre, RICHARD Jacques, 1977. – "Une périphérie recentrée : à propos d'un système local d'économie de plantation en Côte-d'Ivoire", *Cahiers d'Études Africaines*, vol. 17, n° 68, p. 485-523.
- CHOMBART de LAUWE J. et POITEVIN J., 1957. – *Gestion de l'exploitation agricole*. – Paris, Dunod.
- CIGNO Alessandro, 1991. – *Economics of the Family*. – New-York, Oxford University Press, 212 p.
- COLIN Jean-Philippe, 1995. – "De Turgot à la nouvelle économie institutionnelle. Brève revue des théories économiques du métayage", *Économie Rurale*, n° 228, p. 28-34.
- COURNOT Augustin, 1838. – *Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses*. – Paris.

- COUTY Philippe et WINTER Gérard, 1983. – *Qualitatif et quantitatif : deux modes d'investigation complémentaires. Réflexions à partir des recherches de l'ORSTOM en milieu rural africain*. – Paris, AMIRA, n° 43, 78 p.
- DEBREU Gérard, 1984. – *Théorie de la valeur*. – Paris, Dunod, 2^e édition, 114 p.
- DEFFONTAINES Jean-Pierre, BENOIT Michel, BROSSIER Jacques, CHIA Eduardo, GRAS F. et ROUX M. (éds), 1993. – *Agriculture et qualité des eaux. Diagnostic et propositions pour un périmètre de protection*. – Paris, INRA, 334 p.
- DUBOIS Jean-Luc, 1992. – "Réfléchir pour mesurer : innovations méthodologiques pour la collecte et l'analyse d'informations statistiques", *Brochure AMIRA*, INSEE, n° 57 et *Documents de travail*, DSA, Banque mondiale, enquêtes et statistiques, n° 7. – Washington, 45 p.
- DUBOIS Jean-Luc, 1994. – "Mesurer la pauvreté : systèmes d'information et cadres d'analyse", *Les Cahiers d'Ocisca*, n° 5, 33 p.
- DUBOIS Jean-Luc, 1996 a. – "L'expérience dimensions sociales de l'ajustement : apports méthodologiques et réflexions d'ensemble", *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 32, n° 2, p. 379-402.
- DUBOIS Jean-Luc, 1996 b. – "Quels systèmes d'information pour les politiques de lutte contre la pauvreté ?", *Cahiers des Sciences Humaines*, ORSTOM, vol. 32, n° 4, p. 869-891.
- DUBOIS Jean-Luc et BLAIZEAU Didier, 1990. – *Connaître les conditions de vie des ménages dans les pays en développement* ; tome 1 : Concevoir l'enquête, 165 p. ; tome 2 : Collecter les informations, 312 p. ; tome 3 : Analyser les résultats, 175 p. – Paris, Ministère de la coopération et du développement, la Documentation française.
- DUPIRE Marguerite, 1983. – "La tabatière et les réseaux de l'amitié chez les Sereer", *Objets et mondes*, vol. 23, n° 3-4, p. 143-154.
- EATWELL John, MILGATE Murray et NEWMAN Peter (eds.), 1987. – *Social Economics, from The New Palgrave : A Dictionnary of Economics*. – London, The Mac Millan Press Ltd., 297 p.
- ENGEL Ernst, 1895. – "Die Lebenskosten Belgischer Arbeiter Familien Früher und Jetzt", *International Statistical Institute Bulletin*, vol. 9, p. 174.
- FINA (de) Claire, 1994. – *Le contrat de travail dans un univers complexe. Conventions et contrats en agriculture de plantation ivoirienne*. – Montpellier, ENSA, 439 p., 2 tomes, miméo (Thèse de doctorat).
- GARNIER Olivier, 1985. – *Marchés internes et marché externe du travail : leur rôle dans la formation des salaires*. – Paris, INSEE, 40 p., miméo.
- GASTELLU Jean-Marc, 1969. – *L'organisation du travail agricole en milieu serer ol. – Dakar*, ORSTOM, 178 p., miméo.
- GASTELLU Jean-Marc, 1980. – "... Mais, où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ?", *Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines*, vol. XVII, n° 1-2, p. 3-11.
- GASTELLU Jean-Marc, 1981. – *L'égalitarisme économique des Serer du Sénégal*. – Paris, ORSTOM, 808 p.
- GASTELLU Jean-Marc, 1985. – "Petit traité de matrilinearité. L'accumulation dans deux sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest", *Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines*, vol. XXI, n° 4, p. 413-432.
- GASTELLU Jean-Marc, 1987. – *L'Homme (comptes-rendus)*, vol. 27, n° 4, p. 138-142.
- GASTELLU Jean-Marc, 1989. – *Riches paysans de Côte-d'Ivoire*. – Paris, L'Harmattan, 178 p.

- GERDAT, 1982. – *L'exploitation agricole en Afrique noire*. – Paris, GERDAT, 158 p., miméo.
- GONZALES de OLARTE Efrain, 1990. – "Familia comunera y comunidad campesina : unidades económicas complementarias", in : ERESUE Michel, GASTELLU Jean-Marc, MALPARTIDA Efrain. *et al.* (eds), *Agricultura andina : unidad y sistema de producción*, p. 95-101. – Lima, Editorial Horizonte.
- GREFFE Xavier, 1981. – *Analyse de la bureaucratie*. – Paris, Economica.
- GROOTAERT Christiaan et DUBOIS Jean-Luc, 1988. – "Tenancy Choice and the Demand for Rental Housing in the Cities of Côte-d'Ivoire", *Journal of Urban Economics*, n° 24, p. 44-63.
- GUYER Jane, 1981. – "Household and Community in African studies", *African Studies Review*, vol. 24, n° 2-3, p. 87-137.
- GUYER Jane, 1984. – *Family and Farm in Southern Cameroon*. – Boston, African Studies Center, African Research Studies, n° 15, 154 p.
- GUYER Jane et PETERS Pauline (eds), 1987. – "Conceptualizing the Household : issues of Theory and Policy in Africa", *Development and Change*, vol. 18, n° 2, numéro spécial.
- HECHT Robert, 1985. – "Immigration, land transfer and tenure changes in Divo, Ivory Coast, 1940-1980", *Africa*, vol. 55, n° 3, p. 319-336.
- HILL Polly, 1986. – *Development economics on trial. The Anthropological Case for a Prosecution*. – Cambridge, Cambridge University Press, 198 p.
- HUGON Philippe, 1993. – *L'économie de l'Afrique*. – Paris, La Découverte.
- HUGON Philippe, POURCET Guy et QUIERS-VALETTE Suzanne, 1995. – *L'Afrique des incertitudes*. – Paris, PUF, 271 p.
- KOULIBALY Mamadou, 1995. – *Une approche des transferts interpersonnels en Afrique noire*. – Lille, 22 p, mimeo.
- KUHN Thomas, 1983. – *La structure des révolutions scientifiques*. – Paris, Flammarion, 284 p.
- LANCASTER K., 1975. – "The Theory of Household Behavior : Some Foundations", *Annals of Economic and Social Measurement*, vol. 4, n° 1, p. 5-21.
- LASLETT Peter, 1984. – "The Family as a Knot of Individual Interests", in : NETTING Robert, WILK Richard and ARNOULD Eric (eds), *Households. Comparative and historical studies of the Domestic Group*, p. 353-383. – Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 480 p.
- LE BAS Christian, 1995. – *Économie de l'innovation*. – Paris, Economica, Économie Poche, 112 p.
- LE ROY Xavier, 1983. – *L'introduction des cultures de rapport dans l'agriculture vivrière sénoufo*. – Paris, ORSTOM, 208 p. + annexes.
- LESOURD Michel, 1988. – "La forêt, la machette et le billet de banque. Problématique du colonat agricole en région d'économie de plantation : l'exemple du système de production baule (Côte-d'Ivoire forestière)", *Cahiers des Sciences Humaines*, ORSTOM, vol. 24, n° 1, p. 73-99.
- LIFRAN Robert, 1991. – *Rapport introductif au colloque : "L'économie de la famille et la modélisation des agricultures familiales"*. – Montpellier, INRA, 30 p.
- LOSCH Bruno, FUSILLIER Jean-Louis et DUPRAZ Pierre, 1991. – *Stratégies des producteurs en zone caféière et cacaoyère du Cameroun. Quelles adaptations à la crise ?*. – Montpellier, CIRAD/SAR, 252 p.
- MAHIEU François-Régis, 1989. – "Principes économiques et société africaine", *Revue Tiers Monde*, tome XXX, n° 120.

- MAHIEU François-Régis, 1990. – *Les fondements de la crise économique en Afrique. Entre la pression communautaire et le marché international*. – Paris, L'Harmattan, 198 p.
- MC FADDEN Daniel, 1973. – "Conditional Logit Analysis of Qualitative Choice Behavior". In *Frontiers in Econometrics*, in : P.Zarembka (ed.). – New York, Academic Press.
- MARCHAL Jean-Yves, 1985. – "La déroute d'un système vivrier au Burkina. Agriculture extensive et baisse de production", *Études Rurales*, n° 99-100, p. 265-280.
- MEILLASSOUX Claude, 1975. – *Femmes, greniers et capitaux*. – Paris, Maspéro, 254 p.
- MENDRAS Henri, 1989. – *Éléments de sociologie*. – Paris, Armand Colin, Collection U, 248 p.
- MILLEVILLE Pierre et SERPANTIÉ Georges, 1994. – "Dynamiques agraires et problématique de l'intensification de l'agriculture en Afrique soudano-sahélienne", *C.R. Académie Agriculture France*, vol. 80, n° 8, p. 149-163.
- MORIN Edgar, 1994. – *La complexité humaine*. – Paris, Flammarion.
- MYERSON R.B., 1991. – *Game Theory*. – Cambridge, Harvard University Press.
- NETTING Robert, WILK Richard and ARNOULD Eric (eds), 1984. – *Households. Comparative and historical studies of the Domestic Group*. – Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 480 p.
- N'GUIMBI Léon, 1995. – *Les systèmes de commercialisation des produits agricoles au Congo*. – Montpellier, Université de Montpellier I, 373 p., miméo, (thèse de Doctorat).
- PILLET-SCHWARTZ Anne-Marie, 1982. – *Aghien, un terroir ébrié. Quinze ans de technostrucure en Côte-d'Ivoire*. – Paris, ORSTOM, 162 p. (Atlas des structures agraires au sud du Sahara, n° 17).
- RÉQUIER-DESJARDINS Denis, 1994. – "L'économie des organisations et l'analyse du comportement des unités domestiques en Afrique sub-saharienne", *Économie appliquée*, vol. 4, p. 105-131.
- REY Hélène, 1992. – *Régulation et secteur informel*. – Montpellier, 17 p. (communication présentée au XIII^e séminaire d'Économie et Sociologie du CIRAD), miméo.
- ROBINEAU Claude, 1983. – "À la recherche des unités économiques. Trois approches : Comores, Congo, Tahiti", *Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines*, vol. XIX, n° 1, p. 119-135.
- ROWNTREE S., 1901. – *Poverty : A Study of Town Life*. – London, MacMillan.
- SCHELLING T., 1960. – *The Strategy of Conflict*. – Cambridge, Harvard University Press.
- SEGALEN Martine, 1984. – "Nuclear is not independent : organization of the household in the Pays Bigouden Sud in the nineteenth and twentieth centuries", in : NETTING Robert, WILK Richard and ARNOULD Eric (eds), *Households. Comparative and historical studies of the Domestic Group*, p. 163-187. – Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 480 p.
- SEN Amartya, 1984. – *Resources, Values and Development*. – Cambridge, Harvard University Press.
- SEN Amartya, 1987. – *The Standard of Living*. – Cambridge, Cambridge University Press.
- SIMON Herbert A., 1991. – "Organisations and Markets", *Journal of Economic Perspectives*, vol. 5, p. 25-44.
- TCHAYANOV Alexander, 1970. – *Théorie des systèmes économiques non capitalistes*. – Dakar, ORSTOM, 24 p., miméo (Traduction par P. COUTY).
- TCHAYANOV Alexander, 1990. – *L'organisation de l'économie paysanne*. – Paris, Librairie du Regard, 344 p.

- TERRAY Emmanuel, 1969. – *Le marxisme devant les sociétés primitives*. – Paris, Maspéro, 178 p.
- THÉODORE Gérard, 1968. – *La statistique agricole dans les pays en développement*. – Paris, INSEE, 220 p.
- THIULLIER Denis, 1994. – "La modélisation micro-économique de la demande de logement. Apports d'une analyse appliquée au Maroc", *Revue d'économie du développement*, n° 2/1994, p. 65-96. – Paris, PUF.
- VEBLÉN Thorsten, 1970. – *Théorie de la classe de loisirs*. – Paris, Gallimard, 280 p.
- VENEMA L. B., 1978. – *The Wolof of Saloum : social structure and rural development in Senegal*. – Wageningen, Pudoc, 228 p.
- VON NEUMANN John et MORGENSTERN Oskar, 1944. – *Theory of game and Economic Behavior*. – Princeton, Princeton University Press.
- YANAGISAKO S. J., 1984. – "Explicating residence : a cultural analysis of changing households among Japanese Americans", in : NETTING Robert, WILK Richard and ARNOULD Eric (eds) , *Households. Comparative and historical studies of the Domestic Group*, p. 330-353 – Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 480 p.

Les Études du Ceped n° 15

Sous la direction de

Marc PILON
Thérèse LOCOH
Émilien VIGNIKIN
Patrice VIMARD

MÉNAGES ET FAMILLES EN AFRIQUE

Approches des dynamiques contemporaines



CEPED

ENSEA

INS

ORSTOM



URD

1997